

# Minorité et légitimité communautaire : la migration française de Toronto entre francophonie et anglophonie

Gilles Forlot

Numéro 21, printemps 2006

Espace urbain francophone : perspectives multi/interdisciplinaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005369ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005369ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

## ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Forlot, G. (2006). Minorité et légitimité communautaire : la migration française de Toronto entre francophonie et anglophonie. *Francophonies d'Amérique*, (21), 131–149. <https://doi.org/10.7202/1005369ar>

# MINORITÉ ET LÉGITIMITÉ COMMUNAUTAIRE : LA MIGRATION FRANÇAISE DE TORONTO ENTRE FRANCOPHONIE ET ANGLOPHONIE

Gilles Forlot  
Université catholique de Louvain

Dans le présent article, nous proposons d'examiner les différents types d'investissement communautaire caractéristiques d'une des composantes de la francophonie de la ville de Toronto : les citoyens immigrés de France. Il s'agira d'explorer les formes que prend l'implication de ces migrants dans différents milieux sociaux et secteurs économiques de la ville, et de montrer que cette implication a des visages multiples dont certains relèvent de diverses stratégies d'équilibre entre les tensions que suscite la migration.

De majoritaire dans son pays d'origine, l'immigré français se retrouve minoritaire dans une ville fortement anglo-dominante. Cependant, son statut de francophone lui confère une place non négligeable sur un marché économique canadien qui valorise le bilinguisme. Simultanément, l'immigrant français – comme francophone d'ailleurs – doit aussi gérer ses relations « ethno-identitaires » avec les autres composantes de la francophonie ontarienne (Franco-Ontariens, Québécois, francophones des autres provinces et territoires canadiens, ainsi que d'autres immigrés de langue française installés dans la ville). Comme la langue française est souvent un outil à capitaliser, elle constitue de ce fait aussi l'un des nœuds gordiens des relations entre les différents acteurs sociaux revendiquant une certaine légitimité linguistique.

La ville, par le brassage qu'elle permet, les possibilités économiques qu'elle offre, mais aussi la dispersion qu'elle provoque sur une francophonie peu territorialisée – Toronto, du moins –, crée aussi les conditions de l'émergence d'un discours trahissant des tensions intra- « communautaires ». Ainsi, les visages qu'offre la migration française dans la capitale ontarienne sont à l'image de la ville elle-même : ils sont multiples, parfois en opposition et répondant à des intérêts et des pressions de diverses natures. Le présent article, inspiré d'une sociolinguistique ethnographique du langage et des discours (Heller, 1999 : 2002), vise à contribuer à la compréhension du fonctionnement des dynamiques d'implication et d'insertion sociale d'un groupe d'immigrants en milieu urbain minoritaire.

## *Éléments de méthodologie*

Un certain nombre d'objectifs heuristiques et sociaux ont motivé cette recherche. Nous avons voulu y découvrir le fonctionnement et le déroulement de parcours

migratoires d'hommes et de femmes qui proviennent d'un pays généralement connu pour son faible taux d'émigration, ainsi que de comprendre en quoi et comment l'identité de ces gens se restructure et se reproduit en situation de migration. Notamment, il est intéressant d'étudier dans quelle mesure les pratiques linguistiques et les conduites de socialisation peuvent s'imbriquer dans ce parcours, voire y jouer un grand rôle.

Le travail a reposé sur les trois outils classiques de la recherche en sciences sociales : le questionnaire, l'entretien et l'observation. Le premier outil, le questionnaire, a été limité à un rôle de repérage de la population à interviewer et à observer, surtout parce que l'approche méthodologique adoptée ici est qualitative : nous nous sommes rendu compte que la complexité des parcours et leur rapport aux pratiques langagières ne pouvaient se comprendre que par une démarche proprement ethnographique (observation, vie et implication sur place, interviews plus ou moins libres, fréquentation sociale des gens en question), c'est-à-dire par le repérage du fonctionnement et de la circulation des discours et des représentations. C'est dans les discours – sollicités dans l'interview ou capturés à la volée dans les lieux d'observation – que l'on entend les identités et les affiliations se construire et se reproduire (Heller et Labrie, 2003).

Concrètement, nous avons mené en 2002 des interviews d'une heure à une heure et demie avec 17 hommes et 18 femmes, soit 35 personnes, corpus auquel se rajoutait un groupe initial exploratoire de 10 personnes (7 hommes et 3 femmes) interviewées à un stade antérieur de la recherche, en 1994-1995 (Forlot, 1999). L'autre pan du travail de terrain a été l'observation. Nous nous sommes basé, pour faire ce travail d'analyse en situation, sur quatre lieux d'observation fréquentés par des Français de Toronto et d'autres acteurs – ou « usagers » – de cette francophonie torontoise : deux bureaux de traduction, une école et un institut culturel. Les observations ont été menées presque quotidiennement pendant deux ans<sup>1</sup>.

### *Genèse d'un multiculturalisme : Toronto et son évolution*

#### *Survivance historique*

Toronto a vu ses premiers colons s'installer en 1793. Le lieutenant-gouverneur de l'époque, John Graves Simcoe, conscient de l'importance stratégique-militaire et commerciale de cette ville, en fit la capitale du Haut-Canada, la rebaptisant York. La ville connut un essor commercial et industriel important durant le siècle suivant et la population passa de 456 habitants en 1803 à 2 500 en 1815. Cette même année, on n'y dénombrait qu'une vingtaine de familles françaises. L'emplacement, découvert puis abandonné par les Français, présenta dès sa fondation un aspect on ne peut plus britannique<sup>2</sup> (Maxwell, 1977 : 18), qu'elle garda jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

En étudiant aussi bien l'histoire du développement de la capitale ontarienne et les résultats des recensements, il ressort que cette mégalopole, depuis l'installation des premiers colons à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a connu une croissance démographique très

importante, articulée autour de deux types d'implantation : la colonisation et l'immigration. Cette dernière, initiée assez tôt au XIX<sup>e</sup> siècle, a eu deux visages clairement distincts. Une première phase a donné à Toronto un aspect très britannique, mais cette configuration a commencé à changer dans les années 50, avec l'arrivée de forts contingents d'immigrants européens non britanniques, notamment les Italiens, les Allemands ou les Polonais. Au début des années 60, il n'y avait plus que 52 p. 100 de population d'origine britannique dans la ville de Toronto et 61 p. 100 dans l'agglomération (Maxwell, 1977 : 19). Ces espaces urbains se tournaient progressivement vers un multiculturalisme qui n'a cessé de se développer jusqu'à nos jours. Actuellement, la population provient de toutes les parties du monde, mais les ressortissants des pays d'Asie (Chinois, Sri Lankais, Indiens, Philippins) sont devenus les immigrants les plus nombreux depuis le début des années 90.

Bien sûr, on lit dans les résultats des recensements l'explication essentielle de la multiplicité des langues parlées dans cette métropole canadienne. Bien que les langues y soient nombreuses et bel et bien vivantes, l'anglais demeure – et devient pour les immigrants – la langue véhiculaire principale (seuls 3,9 p. 100 des résidents de cette région métropolitaine de recensement d'environ 4,7 millions d'habitants ne parlent pas anglais). Cependant, beaucoup de Torontois sont bilingues ou plurilingues, comme en attestent le demi-million ou presque de locuteurs (au moins réguliers) d'une autre langue que l'anglais au travail dans la région métropole de recensement (Statistique Canada, 2001).

### *La francophonie torontoise*

Dans ce contexte à la fois multilingue et anglo-dominant, on découvre que la réalité démographique francophone de la ville ne correspond pas à la configuration des populations de langue française dans le reste de l'Ontario. Dans les autres régions, la population de langue française est très majoritairement franco-ontarienne de souche, alors que Toronto dévoile ici aussi un visage multiculturel. En 2001, 71 535 francophones<sup>3</sup> habitaient à Toronto. Si un tiers de la population francophone torontoise est née en Ontario, près de la moitié de cette population est issue d'autres provinces, notamment du Québec, alors que 25 p. 100 des résidents de langue française sont nés à l'étranger. Cela fait bien comprendre la part importante de l'immigration de langue française dans la métropole, ainsi que, de ce fait, ses origines diverses : on y trouve des Asiatiques, des Antillais et des Libanais, mais la grande majorité d'entre eux sont des Africains subsahariens et du nord, ainsi que des Européens, dont environ, selon nos estimations effectuées à partir des recensements et des immatriculations consulaires, entre 5 000 et 7 000 Français<sup>4</sup>.

### *La migration française à Toronto*

Cette population française, il convient de le rappeler, se compose surtout d'immigrants, devenus citoyens du Canada ou titulaires d'un visa permanent de résidence. Ceux que l'on appelle les « expatriés », c'est-à-dire les ressortissants envoyés par une entreprise ou un ministère français, sont peu nombreux (moins de 1 p. 100 de la population immatriculée au consulat), mais jouent un rôle non négligeable dans la vie de la « communauté » (économie, diplomatie, culture, éducation). Les Français immigrants, l'objet principal de cette recherche, constituent des familles (endogames ou exogames) qui ne se démarquent pas du schéma classique au Canada (un couple et deux enfants). Ils sont quasiment tous alphabétisés et ont un niveau d'éducation assez élevé, ce qui a une influence non négligeable sur le déroulement de la carrière, l'investissement dans la scolarisation et la conscientisation de pratiques langagières bilingues.

Le taux de chômage de cette population d'origine française est inférieur à celui du Canada. Les choix professionnels se distinguent clairement d'un sexe à l'autre, car les hommes se dirigent principalement vers des carrières professionnelles de gestion administrative et de direction en entreprise, ou encore des professions scientifiques. Les femmes, de leur côté, s'engagent dans des professions moins génératrices de revenus : elles sont majoritairement employées de bureau ou enseignantes (Statistique Canada, 1994). Ces caractéristiques professionnelles permettent d'ores et déjà l'esquisse d'un portrait sociolinguistique, puisque dans leur accès au monde de l'emploi, les femmes misent davantage que les hommes sur leurs compétences linguistiques bilingues et sur leur connaissance du français.

Cette présentation, malgré sa rapidité, permet d'entrevoir l'hétérogénéité et la diversité de la francophonie de la ville. Sa dispersion, l'absence de territorialisation qui la caractérise, à l'inverse d'autres regroupements spatiocommunautaires de Toronto comme ceux des Chinois, des Italiens, des Portugais ou des Indiens, ainsi que la tendance à la migration individuelle des Français, ont des effets sur la construction sociale des affiliations effectives ou symboliques qu'entreprend tout migrant lorsqu'il est transplanté sur une autre terre (Varro, 1984). On saisit aussi désormais ce que signifie l'invisibilité de cette « communauté » francophone dont parlait Maxwell (1977).

### *La communauté française de Toronto : les formes de l'implication*

Au sein des sciences sociales et des sciences du langage, c'est l'essence même des travaux constructivistes (au sens sociologique) et interactionnistes (au sens linguistique) d'avoir montré que la communauté se constitue au fil des repositionnements constants qui permettent de maintenir un équilibre communicationnel (Bretegnier, 2002 : 126). Ce que l'on peut montrer ici, c'est qu'outre les différences de structures linguistiques<sup>5</sup>, on a affaire, pour l'essentiel, à un *continuum* d'ethnicisation des mouvements de rapprochement et de construction identitaire. Cela signifie que la production de l'identité et de l'identification se fait, au travers des discours circulant dans les espaces

examinés ici, dans une tension entre une ethnicisation intense et une totale désethnicisation des interactions sociales.

Chez les locuteurs interviewés et observés, cette dynamique de convergence « communautarisante » ou de divergence « décommunautarisante » se fait notamment vers le groupe identifié comme les Français de France, vers le groupe des francophones canadiens, vers le groupe des Anglo-Canadiens ou, quatrième cas de figure, vers une « masse » non définie en termes ethniques ou linguistiques, c'est-à-dire à la fois vers une dé-localisation (Giddens, 1994) des rapports sociaux et vers la constitution d'une identité pluriculturelle parce soumise à la mondialisation et à certaines formes de transnationalisme (Basch *et al.*, 1994; Hannerz, 1996). Pour bien comprendre ces mouvements, il faut les interpréter comme des glissements situationnels et conjoncturels, c'est-à-dire comme des actes d'identification ayant un sens dans la réalité sociale environnant le migrant et visant parfois à servir des intérêts personnels et collectifs<sup>6</sup>.

Transversale à tout notre travail de terrain, la question des formes sociales que prend la vie des Français à Toronto dans un espace urbain multiculturel et plurilingue se pose donc. Dans cet espace où règnent une relative paix sociale et une prospérité économique, et dans le cadre d'une migration généralement non contrainte par la privation des libertés fondamentales ou par les difficultés économiques en France, comment et pourquoi choisir de s'impliquer ou non dans son groupe d'origine, les Français de France? Autrement dit, quels intérêts peuvent motiver les choix de rapprochements ou de distanciation avec sa propre communauté? Cette interrogation a partie liée avec des questions linguistiques et culturelles, elles-mêmes marquées du sceau de l'implication en termes de besoins et de stratégies.

### *Les dimensions professionnelles de l'implication dans la francophonie torontoise*

#### *Le besoin, moteur de l'implication?*

Le travail, nerf de la guerre en terre d'immigration, pour des raisons à la fois de survie économique et d'intégration sociale, peut difficilement se trouver dans l'espace communautaire si celui-ci est, comme c'est le cas pour les Français, peu ethnicisé et très dispersé. Cela signifie avant toute chose que la « communauté française » offre peu d'emplois à ses ressortissants et que le réseautage pratiqué dans d'autres communautés n'existe pas, ni dans le contact prémigratoire, ni dans l'expérience de la migration<sup>7</sup>.

De nombreuses recherches ont été consacrées aux « économies ethniques », c'est-à-dire à l'investissement professionnel dans et pour la communauté immigrée d'origine. On peut citer, entre autres, le cas des Grecs de New York qui, au premier stade de leur migration, ont cultivé les besoins commerciaux de leur propre groupe d'origine (Costantakos et Spiridakis [1997] 2002 : 149). Portes et Böröcz (1989 : 624-625) mettent aussi en avant l'importance du lien familial et du réseau ethnique dans l'économie de certaines communautés immigrantes, particulièrement dans le milieu hispano-américain.

Les Français du Canada anglais, comme ceux des États-Unis d'ailleurs, connaissent une configuration et des motivations migratoires différentes de celles d'autres groupes européens. Rarement poussés par la misère, les grandes difficultés économiques ou les persécutions politiques (Hillstrom, 1995 : 538; Lindenfeld, 2002 : 52-68), ils se retrouvent par conséquent dans des processus d'expatriation qu'ils entreprennent seuls ou en groupes très restreints, presque exclusivement familiaux. Cela signifie qu'en arrivant à Toronto, il faut donc compter avant tout sur ses compétences, sur ses savoirs et savoir-faire pour prétendre entrer sur un marché de l'emploi certes dynamique, mais fort compétitif.

Certains informateurs relient donc la notion d'implication ou de non-implication communautaire à celle de besoins, soit dans l'accompagnement social, soit dans la réalisation professionnelle. Amandine<sup>8</sup>, par exemple, parle d'investissement stratégique axé sur le bien-être en société ou sur la réussite de projets professionnels. Après que son mari et elle furent très impliqués dans les activités sociales des Français de Toronto, elle raconte comment cela s'est progressivement estompé et esquisse une explication :

- |   |    |  |
|---|----|--|
| 1 | L  | jusque dans les années oh non on est bien restés jusqu'en // dans le milieu des années 80 /  -80 oui-  / donc euh / euh on était en contact direct  -mm mm-  / pourquoi a-t-on laissé pfff /  -mm-  / sans doute que euh / France Canada est rentré dans une série de chicanes qui nous ont euh  -mm-  / euh // absolument pas plu euh / je sais qu'on a gardé quand même des contacts avec le consulat et spécialement étant au conseil scolaire dans les années 90 / c'était absolument important / euh et euh à nouveau euh / on sent moins le besoin réellement euh / donc on / euh on fait pas partie d'organisations pour le moment françaises [...] |
| 2 | 10 | puis vous avez ressenti le besoin de: vous écarter un peu de / prendre de la distance?   |
| 3 | L  | absolument pas  -non-  / absolument pas un besoin c'est tout simplement vous savez les organisations euh / à un certain moment vous vous / vous sentez que vous en avez besoin puis d'autres moments vous en avez pas du tout besoin / puis rien ne dit que dans euh / un an ou deux euh on n'y retournera pas euh pour une raison ou pour une autre [Amandine : 221-234]  |

Construit en termes de besoins liés à une conjoncture sociale et économique, l'investissement social, malgré les difficultés qu'Amandine semble – ou prétend – avoir à en circonscrire les mécanismes (« pourquoi a-t-on laissé pfff »), est bel et bien stratégique : elle le dit quand elle parle du maintien « absolument important » (tour de parole 1) d'un contact avec le consulat. Ce genre de discours identifie donc deux « communautés » : la France officielle à Toronto (le Consulat général, mais aussi certains lieux culturels et éducatifs, comme l'Institut Molière que je présente ci-dessous) et une France moins perceptible, dans laquelle on préfère se reconnaître. Cela entérine aussi l'idée que seule la France officielle est visible dans la ville, ce qui est loin de plaire à tous ces immigrants...

*Ne pas rester « dans [s]on petit milieu » ou le rejet d'une certaine France*

Certains ont pour leur part une vision très négative de la France et des Français, même s'ils soupçonnent souvent que les choses ont changé. Odette, par exemple, explique que son implication à Toronto provient de son attirance pour les valeurs de liberté et d'égalité que promeut le multiculturalisme canadien ainsi que du rejet pour la fermeture d'esprit de certains Français. De ce fait, l'interaction avec ces derniers n'est non seulement pas un besoin, mais peut même parfois solliciter un effort désagréable.

Dans la même veine, ces immigrants ont des conduites sociales qui renvoient aussi aux choix migratoires qu'ils ont faits. Ils expliquent que ce n'est pas par rejet *a priori* de la France qu'ils ne sont plus en contact avec les Français de Toronto, mais par un effet d'hétérodistanciation, c'est-à-dire par une distanciation acquise en migration, devant le constat que la « communauté française », ou en tout cas les quelques regroupements français, sont fortement marqués par une hiérarchisation sociale et culturelle que l'on a souvent fuie dans le pays d'origine :

1 I.O quelle a été ou quelle est / votre implication dans la vie communautaire avec les  
Français de France ici  
2 L zéro  
3 I.O zéro // alors expliquez-moi / euh: / essayez de m'expliquer pourquoi en fait  
4 L ///5 I.O est-ce qu'y a une raison particulière est-ce qu'y a des événements ou est-ce que  
c'est simplement que ça s'est pas présenté  
6 L ça c'est pas présenté vraiment et: /// (très long silence) oh je les trouvais  
emmerdants // |-mm-| / je suis allé deux ou trois fois au 14 juillet et puis / ça me paraît ça me  
para ça me paraissait une petite communauté très étroite / disons /// tout ce côté un petit peu  
franchouilla:rd / |-oui-| // se retrouvait là mais exacerbé d'une certaine manière parce que c'est  
c'était c'était tout petit / donc ça m'a ça m'a jamais euh j'en ai j'ai jamais participé: [Donatien :  
172-183].

y avait un milieu que j'ai vu : euh début que je suis arrivée c'était genre c'était très snob / et je  
déteste ça / c'était très snob euh / je me rappelle avec euh deux amies françaises on était allées  
dans cette fête et c'était beaucoup xx du consulat / et à l'époque on avait dans la vingtaine et à  
un moment et / c c'était une fête et les gens dansaient / il y avait ce cercle de jeunes / |-oui-| et  
quand on est arrivées pour danser le cercle s'est refermé c'est-à-dire que nous on n'était pas  
inclus / |-ah oui-| / mais c'étaient des jeunes c'était une certaine CLASSE de jeunes qui venaient  
de la bourgeoisie en France tout ça / et on nous a vraiment fait sentir que // on n'était pas du  
milieu on n'était pas acceptées / |-ah oui-| / et en France les classes se font beaucoup ressentir  
moins que beaucoup moins en Amérique du Nord et ça c'est une des choses / |-oui oui-| et là  
déjà pfff on s'est dit bon ben okay on n'est pas restées longtemps après ça / (...) j'ai jamais  
recherché ce milieu francophone français jamais jamais jamais // c'était pas mon but en venant  
ici / si autrement je serais restée en France si c'était ça rester dans mon petit milieu français moi  
ça m'intéresse pas [Sabine : 364-386].

Bien que le discours de Donatien reproduit ci-dessus soit marqué de ce dire-difficile et de ce travail de la langue (Gardin, 1988; Boutet, 1995), comme l'indiquent ses pauses et ses hésitations, la symbolique de la ronde de danseurs au cours de la fête que Sabine



évoque est parlante : le cercle se referme en les excluant. Si certains estiment ne pas avoir besoin des Français, c'est parfois à la suite d'événements de cette nature qui créent en fait deux « communautés ». Dans le cercle, il y a une communauté repliée sur elle-même, celle des expatriés administratifs, un groupe qui vit physiquement à Toronto, mais agit par le seul prisme des valeurs sociales françaises.

On constate donc qu'un certain nombre d'immigrants français se trouvent isolés pour des raisons liées principalement à leurs projets migratoires : ils viennent vivre un certain rêve américain ou fuient une société française qu'ils estiment sclérosante et hiérarchisée. Mais, outre ces raisons liées au projet de chacun, d'autres facteurs, dictés de l'extérieur et « expérimentés » dans la trajectoire, entrent en jeu. Il nous a notamment semblé intéressant de comprendre en quoi les questions langagières jouent un rôle fondamental.

*Les Français et l'anglophonie : quelle implication pour quelle identité?*

*La dimension linguistique de l'implication*

Au cœur de l'identité française et construite au travers des siècles récents de l'histoire de France, la langue a toujours joué un grand rôle (Oakes, 2001 : 53-64). Elle est même sans doute une des clés de voûte de l'identité civique des Français (p. 4-14). Cela dit, en situation de migration et dans un milieu à la fois anglophone et officiellement bilingue, il est prévisible qu'un acteur social francophone souhaite « instrumentaliser » les langues, c'est-à-dire en faire des outils de capitalisation sur un marché.

Dans la période qui précède l'émigration, et qui la construit en grande partie (Forlot, 2005), on remarque que certains immigrants avaient des objectifs clairement linguistiques en arrivant, que cela soit par envie d'enrichissement culturel (par exemple : Élise, Charlotte, Madeleine) ou par souci d'accroissement de biens capitalisables et éventuellement ré-importables en France (Mathieu et Paul). Ces deux objectifs ont d'ailleurs partie liée, car ils sont considérés par les acteurs sociaux concernés comme les deux côtés d'une même pièce, la culture et la langue. Les propos de Mathieu sont très clairs à cet égard :

1 L0 et il y a des francophones en particulier je sais pas moi les Franco-Ontariens [...] vous n'évoluez pas avec ces gens-là?  
2 L non j'ai pas recherché euh j'ai pas recherché // euh en fait j'ai jamais recherché les contacts avec des francophones en fait même quand je suis arrivé à Toronto / euh au moins les deux trois premières années / euh j'étais content d'être complètement isolé / donc d'ê de de de m'isoler dans un milieu anglophone justement pour progresser mon anglais et cetera et pas avoir la tentation de parler français / [...] j'avais quand même dans l'idée que j'allais avoir une expérience anglophone nord-américaine et euh j'étais pas du tout intéressé par euh essayer de recréer un milieu francophone autour de moi quoi xx de participer à un milieu francophone ça m'intéressait pas c'était pas ce que je recherchais [Mathieu : 252-260].

On entend se dessiner, dans cet extrait du parcours de Mathieu, le rapport entre objectifs prémigratoires et formes d'implication dès le début de la trajectoire. Par volonté de développer ses compétences transférables en anglais, c'est-à-dire capitalisables sur place et dans le pays d'origine, Mathieu ne voit qu'une solution : l'immersion complète, ou comme il le dit, « être complètement isolé » (tour de parole 2), sous-entendu de la francophonie torontoise. Cette pratique sociolangagière d'immersion dans la culture anglo-torontoise a pour conséquence fondamentale de re-construire l'identité sociale et professionnelle de Mathieu dans sa société d'accueil et donc de lui permettre de prospérer – socialement, professionnellement et financièrement – tout en l'éloignant de son pays d'origine<sup>9</sup>.

Certains acteurs sociaux font l'expérience de processus d'adaptation et d'une construction identitaire qui semblent tributaires de la correspondance entre leurs attentes prémigratoires et leur expérience de vie en migration. Comme facteur facilitateur ou distanciateur de l'intégration sociale, la langue participe de cette construction identitaire en migration, ainsi que le montrent de nombreux parcours. Lorsque le projet est construit dans la quête d'une altérité, d'une différence, qu'elle soit orientée vers la diversité et l'apprentissage linguistiques (Ségolène, Mathieu) ou vers la découverte culturelle, voire « l'aventure » (comme le disent Donatien et Sabine), la langue joue non seulement un rôle de moteur de l'adaptation – on se plonge dans l'anglophonie pour y apprendre la langue –, mais donne lieu à des constructions identitaires qui révèlent, ultérieurement, une intégration plus ou moins forte dans la culture majoritaire.

#### *L'accès à l'anglophonie torontoise ou l'émergence d'un paradoxe identitaire*

Finalement, ces situations donnent lieu à un mouvement paradoxal qui se révèle dans la diachronie progressive du parcours. La recherche initiale de l'altérité, *via* la migration dans une grande ville et la pratique de l'anglais, donne forme à des parcours migratoires qui, avec le temps, en dissipent l'altérité, précisément. Par ses origines, le migrant est de façon inhérente marqué par la différence; souvent d'ailleurs, son projet migratoire a nourri cette quête de la différence. En apprenant la langue et les coutumes de la société qui l'a accueilli, il se dirige toutefois inexorablement vers la similitude. Pour certains, se fondre dans la masse pour devenir un autre, c'est aspirer en vérité à devenir le même que les autres. Dans leur recherche d'une différence, ce qu'Odette, Sabine, Donatien, Mathieu, Gérard et d'autres nous disent, c'est qu'ils se sont « assimilés » – au sens propre de l'accès à la similitude – à Toronto l'anglophone.

#### *La ville, lieu et source de la construction de rapports sociaux désethnicisés*

Un autre aspect de la civilisation anglo-canadienne, plus exactement torontoise, ressort des discours de certains interviewés. Contrairement à une idée que partagent beaucoup d'Européens, la mégalopole multiculturelle du Canada apparaît comme

permettant des rapports sociaux déséthnicisés, c'est-à-dire ne construisant pas des interactions sociales et professionnelles sur des critères linguistiques ou ethniques. Cela veut aussi dire que les parcours migratoires peuvent placer les acteurs sociaux sur un *continuum* dont l'un des pôles est celui de rapports considérés comme surethnicisés, c'est-à-dire prenant essentiellement appui sur la communauté restreinte d'origine : c'est essentiellement la conduite de socialisation de Richard, de Nadine et, à une certaine époque de son parcours, de Dimitri. C'est aussi le reproche qu'adressent Paul et Luc à l'endroit du multiculturalisme canadien. À l'autre extrême du *continuum*, les rapports sociaux peuvent être perçus et vécus comme complètement déséthnicisés, ou même « a-ethniques ». C'est le cas d'immigrants comme Donatien, Firmin, Nathalie ou Sabine, pour qui Toronto permet de choisir ou de ne pas choisir selon des critères ethniques, et de s'investir dans une vie sociale pluriculturelle.

Beaucoup, à l'instar de Donatien, de Denis et d'Yvonne, estiment que Toronto offre la possibilité à toute personne compétente de réussir, même si elle ne parle pas la langue dominante. Cette vision, peut-être exagérée et contestable au regard de la réalité sociale de la ville, semble en fait construite en opposition avec les discours relatant des expériences vécues au Québec. Ainsi, après quelques années de travail à Toronto, où Donatien prospère, apprend l'anglais ainsi que de nouveaux savoir-faire, il repart en France puis revient passer quelques mois au Québec, à Montréal précisément. Il explique d'abord ses difficultés à s'intégrer dans la société francophone montréalaise, à une époque (les années 70) qui correspond aux années où les Québécois s'engageaient, comme l'explique Gendron (1990 : 53-57), dans un processus de sortie d'un « culpabilisme » inhibant vieux d'un siècle et se construisaient une conception autonomiste d'eux-mêmes comme communauté linguistique.

Dans son témoignage, Donatien analyse son parcours en termes d'addition de facteurs créant, dans la perception de ses interlocuteurs-employeurs québécois, un triple, voire un quadruple « handicap » pour une bonne intégration dans un Québec francophone :

j'ai été d'autant plus insultant que j'étais français / |-oui-| donc je parlais fran / à mon avis j'avais un français qui était meilleur que le que le leur / |-mm-| / je / je cause français / |-mm-| et en plus de ça je parlais anglais ils parlaient pas anglais / |-mm-| / et je venais de Toronto / [...] / y avait j'avais trois éléments contre moi j'étais français je parlais français je parlais l'anglais et je venais de Toronto [Donatien : 539-541].

Au Québec, dans certains milieux et à partir des années 60, la pratique de l'anglais comme celle du français hexagonal se sont trouvées délégitimées par ceux qui tentaient de construire, notamment dans un discours modernisant (Heller, 2002 : 42-43), une identité québécoise<sup>10</sup>. Cette implication ratée au Québec, elle s'est structurée – provisoirement pour Donatien, car il est vite reparti – autour de conflits ethno-identitaires et linguistiques, selon lui : l'origine ethnique (il est français) et linguistique (son français est proche du parler standard parisien), les deux caractéristiques construites

en migration que sont ses pratiques langagières bilingues (il parle anglais et joue avec ses deux répertoires) et son origine géographique récente, Toronto.

Ce que des immigrants comme Donatien soulignent dans tout cela, c'est le rapport différent des anglophones et des francophones à la langue, en tout cas des Torontois anglophones et des Montréalais francophones. Cette perception est intéressante, car elle signifie pour ces immigrants que le glissement identitaire vers la majorité anglophone – et, partant, l'assimilation éventuelle – est beaucoup plus aisé dans un milieu urbain multiethnique où l'anglais n'a pas de difficulté à s'imposer et à être légitimé comme majoritaire, que dans un espace – comme le Québec – en quête d'un renversement de la dynamique majoritaire et donc du pouvoir.

### *Le marché linguistique torontois et l'émergence d'un capital*

Il est donc un phénomène qui s'ancre dans une tension parallèle à celle des dichotomies évoquées ci-dessus concernant les schémas d'implication, qu'ils soient ethnicisants ou désethnicisés : il s'agit de celui de la capitalisation de la langue et du bilinguisme dans cette migration bien particulière. Les Français, en vertu d'un lien entre leur langue et leur histoire, bénéficient à Toronto du double avantage d'avoir une langue légitimée historiquement et mise en valeur sur un marché linguistique canadien qui valorise le bilinguisme. Les créateurs de ce marché et de ces besoins linguistiques sont avant tout les Anglo-Torontois.

### *Le bilinguisme, un atout construit dans le discours des anglophones*

Les discours des migrants véhiculent diverses représentations sur l'utilité de telle langue dans tel espace et sur l'avantage que procure le fait d'être bilingue au Canada. Ce que l'on constate aussi et surtout, c'est que le bilinguisme devient un atout lorsqu'il est perçu comme tel par les Anglo-Torontois eux-mêmes. D'où les paroles comme celles de Luc (« on m'a toujours dit euh "t'es bilingue / c'est bien au Canada" ») et de Mathieu (« les gens arrêtaient pas de me dire "ah oui mais maintenant en étant bilingue parlant français pour trouver du travail c'est vachement bien ça va être un atout et tout" »). Ainsi, ce statut de « langue spéciale » octroyé au français se trouve véhiculé non seulement par les règlements législatifs ontariens (Loi sur les services en français de 1986), mais aussi par l'imaginaire collectif canadien actualisé dans la circulation d'un discours de sens commun (Heller et Labrie, 2003).

Bien que certains Français transplantés déclarent ouvertement que la langue française ne leur a pas servi à grand-chose, la plupart ont à un moment ou à un autre fait fructifier ce bien sur le marché torontois, peut-être inconsciemment, constatant que « de toutes façons » (voir le témoignage de Pascal ci-dessous), les autres – anglophones ou allophones – leur faisaient ressentir que le français était une langue importante, ne serait-ce que parce que symboliquement liée à une identité et une culture :

c'est un atout de toutes façons |-mm-| / euh: / parce que bon j'ai certains de mes clients qui sont / français / |-mm-| / euh d'autres qui sont canadiens-français / d'autres qui ne sont ni français ni canadiens-français ni canadiens / euh: et qui sont d'origine gréco-italienne/ |-mm-| et qui: / euh ben parlent un français euh: // excellent / |-mm-| / et qui qui veulent faire affaire avec moi en parlant français / |-ah oui oui-| / et alors euh pourquoi pas (*rires de L*) [Pascal : 446-450].

De même, j'ai montré plus haut que le profil de Donatien se caractérisait par un désintérêt, voire une méfiance, à l'endroit des Français et des francophones de Toronto. Ce locuteur, malgré son positionnement préférentiel dans le monde anglo-saxon – posture identitaire dans laquelle nombre de ses compatriotes immigrés se reconnaissent – n'oublie pas néanmoins l'atout économique que représentent le français et le bilinguisme :

dans le domaine professionnel / |-oui oui-| / c'est un atout parce que / euh // d'a d'ap d'après la loi par exemple tout ce qui est fait / pour le gouvernement de l'Ontario |-mm-| / doit être fait en français / |-oui-| / bon alors on leur dit « écoutez je suis on a une boîte bilingue hein » / |-oui-| / ça fait ça fait 20 ans qu'on produit du do du document en anglais / ET en français dans les deux langues officielles / et on a l'expérience de le faire / donc bon / c'est pour x pour nous c'est un atout si vous voulez comparé à une autre boîte |-oui-| euh / qui est uniquement euh anglophone / alors que là on peut dire bon euh // pas forcément que les gens qui travaillent ici sont francophones à part moi bien sûr / |-oui-| / mais ils ont l'habitude de produire des documents en français [Donatien : 676-681].

Aux dires de Donatien et de Pascal, le succès économique à Toronto passe par la maîtrise de répertoires bilingues qui leur donnent accès à un public – et une clientèle – canadienne et multiculturelle. En ce sens, ces deux immigrants, bien qu'ils ne connaissent pas la même reconfiguration identitaire, considèrent que le meilleur moyen de prospérer n'est ni l'assimilation totale, ni le repli communautaire, mais l'ouverture à un bilinguisme français-anglais qu'ils estiment comme peu courant dans le monde des affaires torontois.

### *La langue comme outil maximisateur de capital*

Outre ce bilinguisme et par-delà les doutes que certains émettent quant à l'utilité du français dans une ville majoritairement multiculturelle et anglophone comme Toronto, il faut souligner aussi la tendance à faire fructifier sa connaissance du français en vue de la construction d'une carrière tout autre que celle qui était envisagée en France. Ainsi, il paraît se dessiner une francophonie de France qui va au-delà, pour le cas des couples endogames (ou en tout cas endolingues), de celle du foyer et qui s'investit aussi dans une vie professionnelle nouvelle entreprise essentiellement pour des raisons linguistiques.

Aussi, parmi les immigrants français dont nous avons étudié la trajectoire, tout comme chez d'autres immigrants comme les Mauriciens (Chambon *et al.*, 2001), le recours au français, langue minoritaire à Toronto, peut aller de l'utilisation de la langue française pour l'obtention et la distribution de services (Labrie *et al.*, 2001 : 228) à des positionnements plus marqués vers l'utilisation de cette compétence langagière dans la

société d'accueil. Ainsi, pour les Haïtiens de la première vague migratoire et pour les Mauriciens bénéficiant d'un bilinguisme valorisé à Toronto, il s'est agi de participer à la vie économique et professionnelle franco-torontoise (Chambon *et al.*, 2001 : 4-5). Ce mouvement vers la capitalisation professionnelle du français émane bien sûr de la forte domination de l'anglais et donc de la différence que peut créer un Français en tant que dépositaire d'une norme standard parisienne. On remarque d'ailleurs dans les discours que cette variété linguistique qui les caractérise les a toujours identifiés – et les identifie encore – comme des Français :

parce que ici j'arrivais j'allais dans un magasin / |-mm-| / du fait de mon accent français les gens disaient « oh / you are French » / |-mm-| / je dis « oui » / « oh bonjour » / |-mm-| / « we like France » et cetera et cetera / alors qu'à / qu'à Montréal j'ai jamais eu ça [Yvonne : 419-430].

Dans une ville qui fait office de métropole économique du Canada, la valeur de la langue française prend son sens dans ses rapports à la langue anglaise et à sa domination, et non pas en regard de ses supposés attributs intrinsèques. D'abord, parler une autre langue constitue un enrichissement, évidence partagée par tout le monde et qui n'est pas réservée ici à la paire anglais/français. D'autre part, le français est perçu comme le véhicule et le constituant d'une identité et d'une descendance française que l'on ne veut pas perdre en migration, d'où l'insistance de beaucoup à scolariser, lorsqu'ils le peuvent, leurs enfants dans le milieu scolaire francophone ou en tout cas de leur transmettre la langue<sup>11</sup>.

Ce rapport entre les deux langues entraîne donc souvent une reconfiguration non négligeable des carrières professionnelles dont certaines sont axées sur la francophonie ou la francité, non pas en termes de défense du fait français en Ontario, mais sous l'aspect plus instrumental d'un « marché » linguistique concurrentiel. En plus de l'acception que Bourdieu (1982) a donnée à ce terme de « marché », on peut l'entendre aussi comme la vente de produits liés à la fois à la langue et au bilinguisme et à l'identité française : traduction, interprétariat, tourisme, enseignement de la langue, de la civilisation et de la littérature, etc. Daniel explique ici le déroutage professionnel que lui a offert le marché linguistique torontois (et canadien, plus généralement) :

ma première profession euh c'est euh j'étais // pendant une dizaine d'années ou dix ou quinze ans j'ai été géologue / |-mm-| / euh je travaillais pour le: gouvernement de l'Ontario / ensuite j'ai fait un diplôme en traduction et puis je fais aussi pas mal de traduction à la pige euh / euh: dans le domaine de la géologie au début et ensuite euh dans divers domaines euh j'ai été euh / j'ai travaillé aussi comme traducteur mais j'ai aussi travaillé fait des contrats en géologie et puis euh: / euh j'ai j'ai fait euh / ces dernières années j'ai fait vraiment de: soit de la traduction soit de la géologie [-ah d'accord-] en ce moment euh / dans le domaine de la géologie y a c'est très difficile de trouver de l'emploi / |-mm-| / et donc c'est pour ça que je fais plus euh de la traduction alors que / mais enfin de / de préférence je préfère euh: ce que j'avais choisi au départ c'était le: / |-la géologie-| la géologie quoi voilà [Daniel : 105-113].

On assiste par conséquent à une « marchandification<sup>12</sup> » des ressources linguistiques dans laquelle la langue contribue à la construction des trajectoires migratoires, mais aussi au positionnement des acteurs de ce marché par rapport aux diverses composantes de cette francophonie fragmentée. Depuis les recherches menées par Normand Labrie, Monica Heller et leurs associés au sein de la francophonie canadienne minoritaire, on sait qu'« on assiste à l'émergence d'une conception matérialiste de la langue, la langue comme bien d'échange permettant l'accès démocratique aux espaces et aux réseaux où circulent des ressources, avec nécessairement l'admission de nouveaux acteurs » (Labrie et Heller, 2003 : 410). Ces nouveaux acteurs de la francophonie torontoise que sont les immigrants ont souvent fait fructifier des compétences linguistiques, mais en faisant cela, ils ont aussi créé les conditions de l'avènement d'une concurrence sur le marché et de quelques tensions quant à la légitimité et à la qualité des langues en présence.

### *Tensions et difficultés sur le marché torontois des langues*

#### *La dynamique de territorialisation symbolique*

Si la langue peut fédérer par le simple fait qu'il y a intercompréhension, les différents acteurs de la francophonie torontoise produisent souvent un discours visant à marquer leur territoire et à légitimer leur parler. À partir de nos observations dans différents lieux, nous avons constaté que tous ces acteurs francophones, administrateurs, enseignants, élèves, parents, employés, etc., reconnaissent une légitimité tantôt au français hexagonal, en vertu d'une origine historique et d'une aura internationale, tantôt au français canadien du fait de son inscription dans le développement et les luttes pour la survie et la transmission de cette langue en Amérique du Nord. Nous allons ici expliquer la genèse et le fonctionnement de luttes intestines liées à l'obtention d'une reconnaissance, de fonctions, voire de pouvoirs dans des espaces localisés que le marché linguistique a contribué à créer ou en tout cas à perpétuer. La question du lien entre norme linguistique et ancrage territorial est apparue comme cruciale au développement de tendances identitaires collectives et donc à la fragmentation de la francophonie de la ville dans son ensemble. Nous avons choisi ici de présenter brièvement un de ces lieux : il s'agit d'un établissement culturel et linguistique essentiellement destiné à promouvoir et enseigner la langue française, que nous appellerons ici l'Institut Molière.

#### *Gérer la diversité linguistique (ou ne pas la gérer) : le cas de l'Institut Molière*

L'Institut Molière est une école privée de langue et de culture françaises dont la fonction essentielle est d'enseigner le français aux adultes. À l'époque de notre travail de terrain, le fait que la plupart des étudiants de l'Institut Molière étaient anglophones avait contribué naturellement à élaborer une sorte de règle « territoriolectale » faisant de ce lieu un espace où la norme linguistique était non seulement le français, mais le français de France.

Cette règle implicite était non seulement véhiculée par une direction et une administration très majoritairement françaises, mais aussi soutenue par un affichage exclusivement en français, par une décoration murale rappelant explicitement l'Hexagone (affiches du TGV, cartes de vignobles, images aériennes de Paris, reproduction de peintures impressionnistes, etc.) et par des activités culturelles très souvent rattachées à la vie culturelle de France. Aussi, il n'était pas surprenant que l'un des critères de recrutement de l'Institut Molière fût essentiellement la variété linguistique parlée par les candidats aux postes d'enseignants. Bien sûr, aucun texte ne préconisait cette forme de recrutement discriminatoire, mais à l'époque de notre observation, aucun des professeurs – à notre connaissance – n'était d'origine canadienne francophone. À vrai dire, cette absence nous avait intrigué, car on était en droit de se demander ce qui pouvait justifier le recrutement de professeurs allophones, certes très compétents en français, plutôt que de Canadiens francophones, dont le français était pourtant la langue première.

Il semble que les raisons pouvant expliquer ce recrutement sont d'abord que les immigrants recrutés, des pays de l'Est ou d'Afrique par exemple, parlaient un français standard ressemblant au français parisien, ce qui contribuait à renforcer le principe « territoriolectal » à l'œuvre dans cet espace professionnel. Ensuite, comme les étudiants dans leur grande majorité semblaient s'être appropriés le principe implicite que seule la langue de France était légitime à l'Institut Molière, les instances et le personnel de l'Institut Molière, par leurs propres pratiques, contribuaient à reproduire ces pratiques langagières.

Le plus surprenant était sans doute que les candidats canadiens francophones potentiels semblaient s'exclure eux-mêmes de la possibilité de postuler à l'Institut Molière. À plusieurs reprises, des Québécois, rencontrés dans d'autres circonstances, nous avaient questionné pour savoir ce que l'on « faisait » à l'Institut Molière, laissant entendre que cela sortait de leurs compétences langagières. L'Institut Molière était donc clairement identifié comme lieu de reproduction d'une variété de langue dont s'excluaient les Canadiens francophones. La non-compréhension de ce principe pouvait créer un double sentiment d'insécurité, comme le montrent certains incidents survenus lors de nos observations.

À quelques rares moments, des actes de résistance se faisaient jour, dans lesquels nous étions le témoin d'un malaise identitaire chez des étudiants canadiens, socialisés en français mais scolarisés en anglais dans leur jeunesse. Mais le malaise était double. Ressenti par ces étudiants vis-à-vis d'une mise en relief stigmatisante, par les enseignants, des caractéristiques prétendument irrecevables d'éléments du parler canadien<sup>13</sup>, le malaise était aussi perceptible chez les professeurs, mais aussi parmi les autres étudiants, qui essayaient sans succès d'indiquer aux « rebelles » que le cours visait à faire l'apprentissage d'un français dit « international ». Pour ces étudiants refusant de jouer le jeu de la légitimité « territoriolectale », ce français international n'était rien d'autre que du français de France, voire parisien (Francard, 1997 : 201) et le cours, tout autant que l'Institut dans son ensemble, manifestait un trop grand mépris à l'égard des variantes canadiennes du français.



Par rapport à ces diverses formes de quête quasi identitaire non satisfaites, chaque acteur concerné, qu'il soit étudiant, professeur ou administrateur, fait peser son insécurité linguistique sur les autres, les faisant *ipso facto* eux-mêmes entrer dans un processus d'insécurisation. Cela mène parfois à une certaine réticence mutuelle à se parler, par peur de se positionner ethniquement. Certains immigrants français se construisent ainsi des parcours basés sur l'ignorance des autres francophones et parfois sur la préférence pour des interactions avec les Canadiens de langue anglaise ainsi qu'une propension à l'investissement dans l'anglais et l'anglophonie. En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, la quête de l'altérité dont on entrevoit les contours de façon virtuelle avant d'émigrer a parfois la conséquence paradoxale de se transformer en quête d'identification au lieu d'accueil, c'est-à-dire à un espace urbain majoritaire anglophone et légitimé comme tel.

### *Conclusion*

Au terme du présent article, peut-on conclure à la spécificité urbaine de ces conduites sociales diversifiées? Il semble que l'on puisse au moins considérer que Toronto offre un terrain propice, par son dynamisme culturel et économique, au développement de formes vivantes d'investissement dans les minorités francophones. Malgré l'accès croissant au marché économique, voire professionnel, *via* des systèmes d'échanges et d'information mondialisés (Castells, 2000; Appadurai, 1996) et une tendance à la délocalisation (Giddens, 1994) des espaces communautaires, on constate que la ville procure encore la possibilité de territorialiser, voire de relocaliser certains espaces, que l'on pourra intégrer ou fuir selon diverses modalités. Si notre recherche sur les Français de Toronto a montré que les quelques schémas d'investissement communautaire décrits ici s'articulent autour de rapports de soutien ou de distance qu'entretiennent les acteurs de cette francophonie urbaine, multiculturelle et pluriethnique, elle a également montré qu'ils puisent aussi leurs sources dans une expérience et une histoire prémigratoires beaucoup plus profonde. Pour ces Français et probablement pour les Canadiens de langue française (mais il faudrait le montrer), les choix ou les contraintes d'implication se situent aussi dans une ouverture à l'altérité, à la diversité et au métissage, car c'est ce que les sociétés multiculturelles, particulièrement urbaines, offrent désormais.

## Conventions de transcription

Le cas échéant, chaque tour de parole est numéroté.

Les interlocuteurs : L0 est l'intervieweur, L est l'interviewé.

Les voyelles : lorsqu'elles sont allongées par les locuteurs, elles sont suivies de :, :: ou ::: en fonction de leur longueur.

Les pauses sont notées avec une barre oblique :

/ pause courte, comme pour reprendre sa respiration ou déglutir

// pause assez longue, plus qu'il n'en faut pour simplement reprendre sa respiration

/// pause longue, silence.

La ponctuation : les points, deux points, virgules et points virgules ne sont pas indiqués.

Les passages inaudibles sont marqués par X. À chaque X correspond une syllabe non entendue.

Ellipses de mots : Souvent la particule négative *ne/n'* est omise dans le discours. On ne l'écrit que si on l'entend.

Les commentaires ou répliques à l'intérieur de l'énoncé de l'interlocuteur sont indiqués entre les signes | - et -|. C'est le cas fréquent des « *hmm* », « *oui* » ou autres « *d'accord* » qui s'insèrent dans le discours de l'autre.

## NOTES

- 
1. Sur le plan éthique, nous signalons ici que la collecte et l'utilisation du corpus, dans tous ses aspects, a fait l'objet d'une autorisation de la part des acteurs sociaux qui en font partie.
  2. Ou, selon les mots exacts de Maxwell (1974 : 18) : « *York possessed a thoroughly British character from the very beginning* ». « *Britannique* » signifie ici anglais, gallois, écossais et irlandais.
  3. Ce chiffre est celui des réponses uniques ou multiples à la question de la langue maternelle au recensement.
  4. Le chiffre de Statistique Canada (2001) est de 6 385 personnes nées en France. Nous nous contentons d'une fourchette d'estimation, car on peut être né en France sans ensuite y avoir été élevé, tout comme on peut être Français de culture et d'affiliation sans y être né.
  5. C'est le cas, notamment, des différences lexicales entre les variantes française et canadienne du français.
  6. En ce qui concerne ces intérêts « collectifs », on doit voir des intérêts qui touchent au bien-être de la collectivité dans laquelle s'inscrit le migrant : sa famille, les rapports entre « *ici* » et « *là-bas* », ses amis, ses collègues, mais aussi le quartier, la ville, le pays, en somme le monde dans lequel il évolue et la construction à laquelle il participe.
  7. On se rappelle qu'il s'agit ici des migrants de l'époque contemporaine. Creagh (1988 : 384-398) a en revanche montré qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les migrants bretons et aveyronnais, poussés par des conditions économiques très peu favorables, maintenaient des réseaux centrés autour de la culture d'origine. Il a montré en outre que les Basques, par une conscience identitaire forte et la pratique d'une langue symbole d'une résistance « ethnique », s'organisaient eux aussi en réseaux d'entraide et de solidarité (Creagh, 1988 : 397). Lindenfeld (2002) signale que ces réseaux basques existent encore aux États-Unis et font figure d'exception dans cette migration française de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
  8. Les interviewés sont appelés par leur prénom fictif.
  9. Il avait justement quitté la France pour ces raisons professionnelles.
  10. Ce discours modernisant a fait basculer la collectivité des francophones du Québec, que l'on percevait comme traditionnelle – c'est-à-dire marquée par un sentiment d'appartenance à une collectivité sociale homogène se résignant à sa dépendance envers l'élite traditionnelle –, dans le jeu du pouvoir politique, en l'impliquant davantage aux affaires afin de créer son autonomie et son accès au monde moderne, tout en affirmant son appartenance de nature ethnique à un État-nation laïque et unilingue. C'est cette vision associée à un discours modernisant qui a longtemps dominé le débat sur la francophonie partout au Canada, pas seulement au Québec (Heller, 2002 : 42-43; Heller et Labrie, 2003 : 16-21).
  11. Même ceux qui sont les mieux adaptés à la vie anglo-torontoise (Paul, Luc, Mathieu), voire les plus assimilés à l'anglophonie (Gérard) essayent ou souhaitent une scolarisation en français pour leurs enfants. Parfois, celle-ci se révèle être un échec et les parents retirent leurs enfants de l'établissement francophone pour les inscrire à l'école de langue anglaise (cas de Gérard, d'Odette et de Luc).
  12. Ce mot nous sert à traduire le terme anglais « *commodification* » (Cameron, 2000; Heller, 2002).

13. Par exemple l'adverbe *ici* prononcé « icitte », la locution « en autant que », la préposition *sur* dans l'expression « *siéger sur un comité* », etc. Nous n'entrerons pas ici dans les détails. Pour des analyses plus précises, voir Forlot (2005 : 347-355).

## BIBLIOGRAPHIE

- APPADURAI, Arjun (1996), *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- BASCH, Linda, Nina GLICK-SCHILLER et Cristina SZANTON BLANC (1994), *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Decolonized Nation-State*, Londres, Routledge.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOUTET, Josiane (1995), « Le travail et son dire », dans Josiane Boutet (dir.), *Paroles au travail*, Paris, L'Harmattan, p. 247-267.
- BRETEGNIER, Aude (2002), « Regards sur l'insécurité linguistique », dans Aude Bretegnier et Gudrun Ledegen (dir.), *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, L'Harmattan, p. 7-33.
- CAMERON, Deborah (2000), « Styling the Worker: Gender and the Commodification of Language in the Globalized Service Economy », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 4, n° 3 (août), p. 323-347.
- CASTELLS, Manuel (2000), *The Information Age: Economy, Society, and Culture*, 3 vol., Oxford, Blackwell.
- CHAMBON, Adrienne, Monica HELLER, Fasal KANOUTÉ, Normand LABRIE, Amal MADDIBO, John MAURY et Mucni MALUBUNGI (2001), « L'immigration et la communauté franco-torontoise », rapport final, Toronto, CREFO (OISE/Université de Toronto).
- CREAGH, Ronald (1988), *Nos cousins d'Amérique : histoire des Français aux États-Unis*, Paris, Payot.
- COSTANTAKOS, Chrysis M., et John N. SPIRIDALISKI ([1997] 2002), « Greek in New York », dans O. Garcia et J.A. Fishman (dir.), *The Multilingual Apple: Languages in New York City*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 143-166.
- FRANCARD, Michel (1997), « Légimité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 201-202.
- FORLOT, Gilles (1999), « Portrait sociolinguistique de migrants français à Toronto », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 197-238.
- FORLOT, Gilles (2005), « Parcours migratoire et pratiques langagières. Sociolinguistique ethnographique de la migration française à Toronto (Canada) ». Thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.
- GARDIN, Bernard (1988), « Le dire difficile et le devoir dire », *DRLAV*, n° 39, p. 1-20.
- GENDRON, Jean-Denis (1990), « La conscience linguistique des franco-Québécois depuis la Révolution tranquille », dans Noël Corbett (dir.), *Langue et identité : le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 53-62.
- GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, trad. Olivier Meyer, Paris, L'Harmattan.
- HANNERZ, Ulf (1996), *Transnational Connections: Culture, People, Places*, Londres, Routledge.
- HANNERZ, Ulf (1997), « Fluxos, fronteiras, híbridos: palavras-chave da antropologia transnacional », *Mana. Estudos em antropologia social*, vol. 3, n° 1, p. 7-39.
- HELLER, Monica (1999), *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*, Londres/New York, Longman.
- HELLER, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Éditions Didier.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (2003), « Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes, p. 9-39.
- HILLSTROM, Laurie (1995), « French Americans », *Gale Encyclopedia of Multicultural America*, vol. 1, New York, Gale Research Inc.
- LABRIE, Normand, Adrienne CHAMBON, Monica HELLER, Fasal KANOUTÉ, Amal MADDIBO et John MAURY (2001), « Minoration et santé : les formations discursives des communautés et institutions francophones à Toronto », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n° 74, p. 209-235.
- LABRIE, Normand, et Monica HELLER (2003), « La francité ré-imaginée », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes, p. 403-419.

## *Minorité et légitimité communautaire : la migration française de Toronto*

- LINDENFELD, Jacqueline (2002), *Les Français aux États-Unis : étude ethnographique*, Paris, L'Harmattan.
- MAXWELL, Thomas R. (1977), *The Invisible French. The French in Metropolitan Toronto*, Waterloo (Ont.), Wilfrid Laurier University Press.
- OAKES, Leigh (2001), *Language and National Identity. Comparing France and Sweden*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- PORTES, Alejandro, et Jozsef BÖRÖCZ (1989), « Contemporary Immigration: Theoretical Perspectives on Its Determinants and Modes of Incorporation », *International Migration Review*, vol. 23, n° 3 (automne), p. 606-630.
- STATISTIQUE CANADA, (1994), *Profil des secteurs de recensement de Toronto - Partie B, Industrie, Sciences et Technologie Canada, recensement du Canada de 1991*, numéro 95-354 au catalogue, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (2001), *Recensement de la population de 2001*, [En ligne], [<http://www.stacan.ca/francais/Pdgb>] (1<sup>er</sup> février 2005).
- VARRO, Gabrielle (1984), *La femme transplantée : une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants*, Lille, Presses universitaires de Lille.